

# DÉFI LECTURE

## **Objectifs :**

- s'occuper quand on a fini son travail ;
- entretenir ses capacités de lecture ;
- améliorer sa compréhension de textes longs ;
- s'entraîner à présenter un travail à l'écrit.

## **Prix :**

- Chaque participant recevra une amande par fiche de lecture (pas de limite).
- Chaque fiche sélectionnée pour la finale fera gagner un cookie au chocolat à son créateur, dans la limite de quatre cookies par participant.
- Le gagnant se verra remettre le livre de son choix parmi ceux de l'abonnement 2019 – 2020 à Supermax, déjà reçu ou à venir (description des livres : [https://www.ecoledesmax.com/2019-20/fascicules/7\\_supermax\\_2019\\_2020\\_bd.pdf](https://www.ecoledesmax.com/2019-20/fascicules/7_supermax_2019_2020_bd.pdf)).

## **Forme :**

- support papier de taille et de couleur libres (recto seulement) ;
- utilisation de l'ordinateur interdite ;
- possibilité de dessiner (mais pas d'imprimer) ;

## **Informations obligatoires :**

- le prénom de l'élève ;
- le titre ;
- l'auteur ;
- l'illustrateur ;
- l'éditeur ;
- le nombre de pages ;
- un résumé écrit soi-même (pas celui au dos du livre) ;
- les personnages principaux ;
- le lieu de l'action (monde imaginaire, pays...) ;
- le moment de l'action (époque, saison...).

## **Critères :**

- propreté ;
- clarté du texte ;
- orthographe ;
- originalité ;
- donne envie de lire le livre...

## **Désignation du gagnant :**

- Les participants devront remettre leur(s) fiche(s) de lecture à leur professeure le jour de la reprise des cours.
- Chaque membre du jury disposera du temps nécessaire pour sélectionner toutes les fiches qu'il / elle souhaite qualifier pour la finale.
- Tous les membres du jury se réuniront et voteront, parmi les fiches sélectionnées, pour leur préférée : la fiche ayant reçu le plus de voix sera déclarée gagnante.
- En cas d'égalité, c'est le président du jury qui prendra la décision finale parmi les fiches concernées.

## **Constitution du jury :**

- M. Cyrille AUVINET, directeur de l'école (président) ;
- Mme Thérèse CHALON, bibliothécaire ;
- Mme Noémie BROCHU, professeure des écoles ;
- Mme Marie-Annie GAUTRON, professeure des écoles.